

**RAPPORT DE L'ENQUETE SUR LES PRIORITES DES
ADMINISTRATIONS DOUANIERES DE LA REGION
AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE (AOC)
EN MATIERE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINAN-
CIERE POUR REpondre A LA CRISE LIEE AU COVID-19**

Bureau Régional de Renforcement des Capacités de
l'Afrique Occidentale et Centrale Abidjan, Cote d'Ivoire
brrc@omdaoc.org
www.omdaoc.org





Remerciements

Pour la réalisation de ce travail, le BRRC-AOC tient à remercier La Facilité ICR pour son accompagnement et assistance, notamment à Yasmine Galloul et Richard Chopra.

Nos remerciements vont également aux Directeurs généraux des administrations des douanes qui ont participé à l'enquête ainsi qu'à leurs Points de contacts pour le renforcement des capacités.

| | |
|---|----|
| I. INTRODUCTION ET CONTEXTE | |
| A. Introduction | 3 |
| B. Contexte et justification | 4 |
| II. DEROULEMENT DE L'ENQUETE | |
| A. Méthodologie | 5 |
| B. Participation | 6 |
| III. RESULTATS | |
| A. Evaluation de la riposte des administrations au Covid-19 | 6 |
| B. Principaux défis rencontrés par les administrations dans la gestion du Covid-19 | 7 |
| C. Besoins des administrations en matière d'assistance financière | 8 |
| D. Besoins des administrations en matière d'assistance technique | 9 |
| E. Cinq domaines prioritaires nécessitant l'assistance technique | 10 |
| F. Domaines identifiés pour le partage d'expériences entre administrations | 11 |
| IV. ANALYSES COMPARATIVES AVEC D'AUTRES DIAGNOSTICS/EVALUATIONS | 12 |
| V. AIRES PRIORITAIRES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LES ADMINISTRATIONS DE LA REGION AOC | 16 |
| VI. FUTURES ETAPES | 16 |

I. INTRODUCTION ET CONTEXTE

A. Introduction

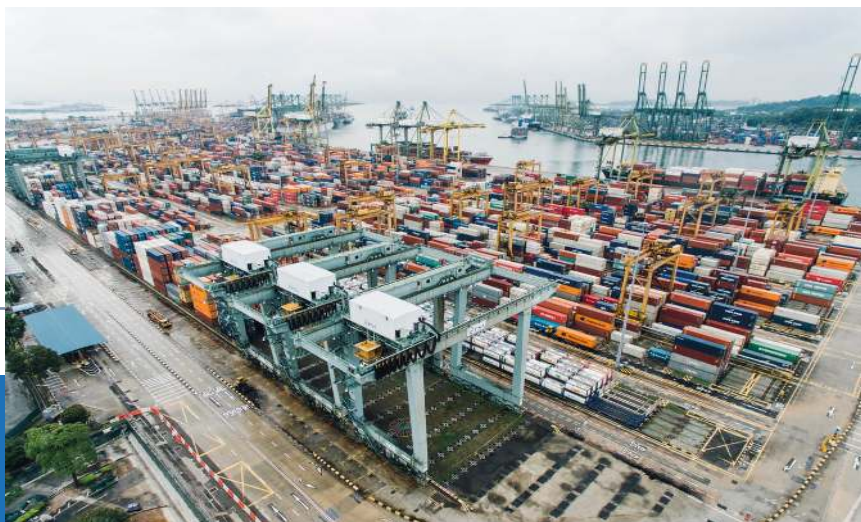
Dans le cadre de sa mission de renforcement des capacités et d'assistance aux membres de la Région Afrique occidentale et centrale (AOC) de l'OMD, le Bureau Régional de Renforcement des Capacités (BRRC) a déployé depuis 2009 une stratégie régionale à travers une succession de plans stratégiques dont l'actuel couvre la période 2018-2022.

Le BRRC-AOC élabore chaque année un rapport sur la mise en œuvre du plan stratégique régional sur la base des résultats des autoévaluations des administrations membres. Il procède également, sous la supervision des Directeurs généraux des douanes de la région, à l'actualisation de la stratégie régionale chaque fois que cela est rendu nécessaire par l'évolution de l'environnement douanier.

Caractérisé par des bouleversements au plan national comme international, la crise sanitaire liée à la COVID-19 que subit le monde entier a eu des répercussions directes sur les activités des administrations douanières de la région. Une retouche de la stratégie régionale s'est avérée nécessaire dans le but de permettre aux administrations de faire face à la crise et de les préparer pour mieux juguler des futures crises.

A ce titre, le BRRC a procédé, avec le soutien d'Expertise France, à la réalisation d'une enquête auprès des vingt-trois administrations des douanes de la Région AOC afin d'identifier leurs besoins et priorités en matière de renforcement des capacités dans le contexte de la gestion de la crise liée au COVID-19.

Le présent rapport abordera les éléments de contexte ayant nécessité l'enquête, le déroulement de l'enquête, les résultats obtenus ainsi que le croisement desdits résultats avec d'autres analyses pertinentes sur les besoins et priorités des administrations des douanes de la Région AOC. Le rapport débouchera enfin sur un plan d'actions à court et moyen terme devant permettre aux administrations de mieux gérer la crise et ses effets.



B. Contexte et justification

Pandémie mondiale, la COVID-19 a touché tous les pays de l'Afrique occidentale et centrale. Dès son déclenchement dans la région, les gouvernements des différents pays ont mis en place des mesures de riposte sur les plans sanitaire, social et économique. Dans le cadre de ces mesures étatiques, les administrations des douanes ont pris des mesures de gestion de la crise, aux premiers rangs desquels, la protection des agents des douanes et des usagers par le respect strict des mesures barrières, la réorganisation des services pour en garantir la continuité du service, le dédouanement accéléré des marchandises de première nécessité ainsi que celles devant servir à la riposte contre la pandémie et le renforcement des contrôles en matière de commerce illicite.

Les premières analyses de l'impact économique de la pandémie prédisent que la croissance économique en Afrique subsaharienne passera de 2,4% en 2019 à une fourchette entre -2,1 % et -5,1 % en 2020, ce qui constituera la première récession dans la région depuis 25 ans (Pulse Afrique, Banque mondiale, avril 2020).

Les effets néfastes projetés de cette pandémie sur le taux de croissance s'expliquent par les risques macro-économiques liés à la chute brutale de la croissance du PIB des principaux partenaires commerciaux de la région, particulièrement la Chine et la zone euro, de la baisse des prix des matières premières, de la réduction de l'activité touristique dans de nombreux pays ainsi que des effets des mesures destinées à maîtriser la pandémie mondiale de la COVID-19.

Au moment où nos gouvernements prennent des mesures progressives de déconfinement social et économique, les administrations des douanes doivent tirer les leçons de la gestion de la crise et entrevoir des politiques et stratégies urgentes et idoines pour juguler les effets néfastes de la crise et renforcer sa capacité de résilience face à des éventuelles crises.

Acteurs majeurs dans la chaîne du commerce international, les administrations des douanes sont appelées à jouer un rôle non négligeable pour atténuer ces effets négatifs et contribuer à la relance économique de nos pays, ceci à travers la recherche davantage d'efficacité dans ses trois missions de facilitation des échanges, de perception des recettes et de protection de la société.

Cette efficacité ne peut être atteinte que grâce aux activités de renforcement des capacités en fonction des défis que les administrations ont vécu dans la gestion de la crise et les besoins et priorités qu'elles auront elles-mêmes identifiés.

Ainsi, le BRRC a mené une enquête auprès des 23 administrations des douanes de la région Afrique occidentale et centrale afin de recueillir leurs besoins et priorités en matière de gestion de la présente et des futures crises.

Le but in fine est de produire un plan régional d'urgence à court et moyen terme qui permettra de mieux exprimer les priorités et besoins de la Région au Secrétariat de l'OMD et aux partenaires techniques et financiers de la Région. L'approche permettra également d'apporter des assistances sur mesure à chacune des administrations de la Région.

A. Méthodologie

L'enquête a été conçue et réalisée en ligne en utilisant l'application Survey Monkey.

Le BRRC a adressé un courrier officiel le mardi 4 aout 2020 à l'ensemble des Directeurs généraux des douanes de la région AOC les priant de renseigner, dans un délai de deux (2) semaines, le questionnaire en ligne élaboré à cet effet avec le soutien d'Expertise France. Un délai supplémentaire d'une semaine a été accordé aux administrations retardataires.

Le questionnaire comprenait sept (7) questions auxquelles les administrations devraient apporter une réponse correspondant à leurs réalités nationales.

Celles-ci étaient libellées comme suit :

| Codes | Questions |
|-------|---|
| Q1 | Veillez renseigner votre pays |
| Q2 | Comment évalueriez-vous de manière générale la "réponse" de votre administration à la situation liée au Covid-19 ? |
| Q3 | Quels ont été les principaux défis rencontrés par votre administration dans la gestion de la crise liée au Covid-19 ? |
| Q4 | Dans quels domaines votre administration aurait-elle besoin de recevoir une assistance financière pour mieux gérer la crise Covid-19 et la situation post-Covid19 ? |
| Q5 | Dans quels domaines votre administration aurait-elle besoin de recevoir une assistance technique pour mieux gérer la crise Covid-19 et la situation post-Covid19 ? |
| Q6 | Si vous avez coché plus de 5 cases au total en réponse aux questions 3 et 4, veuillez lister ci-dessous les 5 domaines prioritaires qui nécessiteraient une assistance technique et/ou financière. |
| Q7 | Dans quels domaines votre administration pourrait-elle agir en tant que "coach" pour les administrations de la région ? |

B. Participation

Dix-huit (18) administrations des douanes sur les 23 que compte la région, ont pris part à l'enquête. Il s'agit du Benin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Cap Vert, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Liberia, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigeria, de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo, du Sénégal et du Togo. Soit un taux de participation de 78.26 %.

La République du Congo, le Ghana, le Sao Tome et Príncipe, la Sierra Leone et le Tchad n'ont pas participé à l'enquête, soit environ 21.73 % des membres de la région.

Le taux de participation est suffisamment représentatif tant au niveau régional qu'au niveau des blocs linguistiques.

III. RESULTATS

La centralisation et consolidation des réponses à l'enquête a permis de dégager les tendances régionales et les tendances par pays pour les différentes questions et de recenser les priorités.

L'analyse de ces informations permet de tirer des conclusions intéressantes en matière de besoins et priorités de renforcement des capacités, tant au niveau régional que par pays et par bloc linguistique. Les tendances régionales sont présentées ci-dessous, en fonction des différentes questions de l'enquête.

A. Evaluation de la riposte des administrations au Covid-19 (Q.2)

Question posée : Comment évalueriez-vous de manière générale la "réponse" de votre administration à la situation liée au Covid-19 ?

La consolidation des réponses des pays participants a permis de dégager les tendances présentées dans le tableau ci-dessous :

| | Niveau de satisfaction général | Nombre de pays | Pourcentage |
|----------|---------------------------------|----------------|----------------|
| 1 | Niveau très satisfaisant | 1 | 5.56 % |
| 2 | Niveau satisfaisant : | 12 | 66.67 % |
| 3 | Niveau moyen | 5 | 27.78 % |

!

B. Principaux défis rencontrés par les administrations dans la gestion du Covid-19 (Q.3)

Question posée : Quels ont été les principaux défis rencontrés par votre administration dans la gestion de la crise liée au Covid-19 ?

Le tableau ci-dessous présente le résultat consolidé des réponses de l'ensemble des pays participants par défi identifié.

| No | Défis | Nombre de pays | % |
|----|--|----------------|---------|
| 1 | Défis liés à l'équipement de protection du personnel | 15 | 83.33 % |
| 2 | Défis liés au télétravail et à sa gestion | 14 | 77.78 % |
| 3 | Défis liés à la gestion du commerce électronique | 11 | 61.11 % |
| 4 | Défis liés à l'infrastructure de travail (bureaux inadéquats...) qui ne permettait pas la continuité des opérations/services dans un environnement sécurisé pour le personnel et les usagers | 11 | 61.11 % |
| 5 | Défis liés à la gestion coordonnée de la crise avec l'autre agence opérante à la frontière | 9 | 50 % |
| 6 | Défis liés à l'absence de la dématérialisation des procédures de travail, notamment celles de dédouanement | 8 | 44.44 % |
| 7 | Défis liés aux lourdeurs légales et/ou administratives ne permettant pas le développement et l'application rapide de mesures exceptionnelles pendant la période de crise | 6 | 33.33 % |
| 8 | Défis liés à l'absence ou la non-application des plans de continuité de service | 5 | 27.77 % |
| 9 | Défis en matière de "services aux usagers" tels que les Helpdesks | 5 | 27.77 % |
| 10 | Défis en matière de gestion des ressources humaines, notamment la capacité du service en charge des RH à agir en tant que partenaire stratégique pendant la crise | 4 | 22.22 % |
| 11 | Défis liés à l'absence ou la non-application de procédures accélérées de dédouanement pour les envois/convois humanitaires/urgences | 1 | 5.55 % |
| 12 | Défis liés à l'absence ou la non-application des plans de reprise après sinistre/crise | 1 | 5.55 % |

!

C. Besoins des administrations en matière d'assistance financière (Q.4)

Question posée : Dans quels domaines votre administration aurait-elle besoin de recevoir une assistance financière pour mieux gérer la crise Covid-19 et la situation post-Covid19 ?

Le tableau ci-dessous présente le résultat consolidé des réponses de l'ensemble des pays participants par besoin identifié en matière d'assistance financière pour faire face aux défis liés à la gestion de la crise.

| No | Besoins en matière d'assistance financière | Nombre de pays | % |
|----|--|----------------|---------|
| 1 | Matériel informatique nécessaire pour le télétravail et la dématérialisation des procédures | 16 | 88.89 % |
| 2 | Amélioration/Modernisation des infrastructures de travail (DG, bureaux de douanes/aires de dédouanement, centre de formation...) | 14 | 77.78 % |
| 3 | Acquisition du matériel de protection des employés | 14 | 77.78 % |

!



D. Besoins des administrations en matière d'assistance technique (Q.5)

Question posée : Dans quels domaines votre administration aurait-elle besoin de recevoir une assistance technique pour mieux gérer la crise Covid-19 et la situation post-Covid19 ?

Le tableau ci-dessous présente le résultat consolidé des réponses de l'ensemble des pays participants par besoin identifié en matière d'assistance technique pour faire face aux défis liés à la gestion de la crise.

| No | Besoins des administrations en matière d'assistance technique | Nombre de pays | % |
|----|---|----------------|---------|
| 1 | Assistance pour le développement et/ou l'amélioration/application de programmes tels que les programmes d'opérateurs (économiques) agréés | 14 | 77.78 % |
| 2 | Assistance en matière de gestion du e-commerce | 12 | 66.67 % |
| 3 | Assistance en matière de gestion des ressources humaines, notamment pour renforcer les capacités du service en charge des ressources humaines | 11 | 61.1 % |
| 4 | Assistance pour le développement et/ou l'application de programmes/mesures d'accompagnement du secteur privé (dont le secteur informel) | 11 | 61.1 % |
| 5 | Assistance pour le développement et/ou l'amélioration de la digitalisation des procédures de dédouanement des marchandises (guichet unique, canal spécifique pour les envois humanitaires dans le système de dédouanement des marchandises...) | 11 | 61.1 % |
| 6 | Assistance en matière de gestion coordonnée des frontières / gestion coordonnée des crises | 11 | 61.1 % |
| 7 | Assistance pour le développement de plan de continuité (dont télétravail...) des services et/ou des plans de reprise après sinistre | 9 | 50 % |
| 8 | Assistance en matière de facilitation du respect volontaire des normes douanières (publication des codes SH pour le matériel médical d'urgence, de protection et les médicaments, tarif intégré, décisions anticipées, portail d'information commercial, Helpdesk.) | 8 | 44.44 % |
| 9 | Assistance pour le développement et/ou l'application de procédures/mesures exceptionnelles de facilitation en temps de crise (acceptation des copies, soumission différée des documents annexes à la déclaration...) | 5 | 27.78 % |
| 10 | Assistance pour le développement et/ou l'application du cadre légal et/ou des procédures de dédouanement simplifiées pour les envois humanitaires/situations d'urgence | 3 | 16.67 % |

E. Cinq domaines prioritaires nécessitant l'assistance technique (Q.6)

Question posée : Si vous avez coché plus de 5 cases au total en réponse aux questions 3 et 4, veuillez lister ci-dessous les 5 domaines prioritaires qui nécessiteraient une assistance technique et/ou financière.

Le tableau ci-dessous présente le résultat consolidé des réponses de l'ensemble des pays participants par besoin prioritaire identifié en matière d'assistance technique pour faire face aux défis liés à la gestion de la crise.

| No | Besoins prioritaires des administrations en matière d'assistance technique | Nombre de pays | % |
|----|--|----------------|---------|
| 1 | Assistance pour le développement et/ou l'amélioration/application de programmes tels que les programmes d'opérateurs (économiques) agréés | 14 | 77.78 % |
| 2 | Assistance en matière de gestion du e-commerce | 12 | 66.67 % |
| 3 | Assistance pour le développement et/ou l'application de programmes/mesures d'accompagnement du secteur privé (dont le secteur informel) | 11 | 61.10 % |
| 4 | Assistance en matière de gestion des ressources humaines, notamment pour renforcer les capacités du service en charge des ressources humaines | 10 | 55.55 % |
| 5 | Assistance pour le développement et/ou l'amélioration de la digitalisation des procédures de dédouanement des marchandises (guichet unique, canal spécifique pour les envois humanitaires dans le système de dédouanement des marchandises...) | 9 | 50 % |

F. Domaines identifiés pour le partage d'expériences entre administrations (Q.7)

Question posée : Dans quels domaines votre administration pourrait-elle agir en tant que "coach" pour les administrations de la région ?

Le tableau ci-dessous présente les réponses des pays participants qui sont prêts à partager leurs expériences sur certaines thématiques dans le cadre de la gestion de la crise.

| Pays coach potentiels | Expériences à partager |
|-----------------------|---|
| Cameroun | Assistance pour le développement et/ou l'application des procédures/mesures exceptionnelles de facilitation en temps de crise (acceptation des copies, soumission différée des documents annexes à la déclaration) |
| Bénin | Opérateurs Economiques Agréés (OEA) |
| Guinée | Gestion des biens de secours et d'équipements importés à des fins humanitaires (Application du Guide de procédure opérationnelle normalisée de biens de secours importés à des fins humanitaires) |
| Centrafrique | Assistance en matière de gestion coordonnées des frontières |

| | |
|----------------------|---|
| Côte d'Ivoire | Mesures adoptées pour la garantie de l'approvisionnement régulier du marché en marchandises y compris celles concourant à la lutte contre la pandémie à coronavirus. |
| Mali | Procédures accélérées pour les envois humanitaires/ secours |
| RDC | Modernisation des infrastructures de travail/ Suivi électronique des cargaisons |
| Gambie | Le service des ressources humaines comme partenaire stratégique en temps de crise. |
| Libéria | Défis liés à l'absence ou la non-application de procédures accélérées de dédouanement pour les envois/convois humanitaires/urgences |
| Cap Vert | Gestion des risques |
| Nigéria | Guichet Unique/ Gestion transfrontalière |

IV. ANALYSES COMPARATIVES AVEC D'AUTRES DIAGNOSTICS/EVALUATIONS

Il est intéressant de comparer et croiser les principaux résultats de l'enquête avec d'autres diagnostics ou évaluations au niveau régional. Pour cela, nous avons, dans un premier temps, consolidé les informations issues des différentes notifications faites en catégorie C des pays de la région dans le cadre de la mise œuvre de l'AFE. Ensuite, nous avons considéré les résultats consolidés de 2019 de l'exercice d'autoévaluation fait par les pays de la région dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique régional 2018-2022.

Cette analyse croisée, présentée dans le tableau ci-après, confirme la pertinence des besoins et priorités régionales issus de l'enquête. la gestion de la crise.



| No | Besoins prioritaires des administrations en matière d'assistance technique au niveau régional au terme de l'enquête | Notifications de mesures de l'AFE correspondantes en catégorie C (% régional) | Evaluation 2019 de la mise en œuvre des actions correspondantes du plan stratégique régional |
|----|--|---|---|
| 1 | <p>Assistance pour le développement et/ou l'amélioration/application de programmes tels que les programmes d'opérateurs (économiques) agréés.</p> <p>(77.78 %)</p> | <p>Article 7.7: Mesures de facilitation des échanges pour les opérateurs agréés.</p> <p>(16 membres / 21, soit 76.19 %)</p> | <p>Mettre en place un programme national d'Opérateur Economique Agréé (OEA) au profit des usagers et autres intervenants de la chaîne logistique nationale. (action V.4.4)</p> <p>Moyenne de mise en œuvre régionale : 1.47 / 5</p> |
| 2 | <p>Assistance en matière de gestion des ressources humaines, notamment pour renforcer les capacités du service en charge des ressources humaines.</p> <p>(55.55 %)</p> | <p>Action transversale non comprise dans l'AFE</p> | <p>Renforcer périodiquement les capacités des agents des services RH dans leur domaine de compétence. (action III.2.9)</p> <p>Moyenne de mise en œuvre régionale : 2.59 / 5</p> |
| 3 | <p>Assistance pour le développement et/ou l'application de programmes/mesures d'accompagnement du secteur privé (dont le secteur informel).</p> <p>(61.10 %)</p> | <p>Article 1.2: Renseignements disponibles sur Internet</p> <p>(15 membres / 21, soit 71.42 %)</p> | <p>Favoriser l'application volontaire de la réglementation. (Objectif opérationnel 3 de l'axe procédures douanières)</p> <p>Moyenne de mise en œuvre régionale : 2.35 / 5</p> |

| No | Besoins prioritaires des administrations en matière d'assistance technique au niveau régional au terme de l'enquête | Notifications de mesures de l'AFE correspondantes en catégorie C (% régional) | Evaluation 2019 de la mise en œuvre des actions correspondantes du plan stratégique régional |
|----|--|---|--|
| 4 | <p>Assistance pour le développement et/ou l'amélioration de la digitalisation des procédures de dédouanement des marchandises (guichet unique, canal spécifique pour les envois humanitaires dans le système de dédouanement des marchandises...)</p> <p>(50%)</p> | <p>Article 10.4: Guichet unique</p> <p>(16 membres / 21, soit 76.19 %)</p> | <p>PMettre en place des stratégies, mécanismes ou procédures internes permettant aux usagers de présenter les documents et/ou les données requis pour l'importation, l'exportation ou le transit de marchandises à des points d'entrées uniques (guichet unique). (action V.4.9)</p> |
| 5 | <p>Assistance en matière de gestion du e-commerce</p> <p>(66.67 %)</p> | <p>Article 7 .8 Envois accélérés</p> <p>(09 membres / 21, soit 42.86 %)</p> | <p>Moyenne de mise en œuvre régionale : 2.00 / 5</p> <p>Développer un cadre légal et des procédures pour la prise en charge et le dédouanement des marchandises faisant l'objet de commerce électronique. (action V.1.7)</p> <p>Moyenne de mise en œuvre régionale : 1.76 / 5</p> |

V. AIRES PRIORITAIRES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LES ADMINISTRATIONS DES DOUANES DE LA REGION AOC

Sur la base des analyses des résultats de l'enquête ainsi que de l'analyse croisée présentée ci-dessus, les 8 aires suivantes sont considérées comme des aires prioritaires de renforcement de capacités par les administrations des douanes de la région AOC afin de les soutenir pour mieux répondre aux Covid-19 (et/ou autres crises) ainsi que dans leurs efforts de modernisation:

Assistance technique:

1. Renforcement des capacités de mise en œuvre des programmes d'opérateurs (économiques) agréés.
2. Renforcement des capacités des cadres des administrations des douanes chargés de la gestion des ressources humaines.
3. Développement des capacités des administrations des douanes en matière de mise en œuvre des programmes d'accompagnement du secteur privé y compris le secteur informel.
4. Renforcement des capacités des administrations des douanes dans la mise en œuvre de la digitalisation des procédures y compris les procédures spécifiques pour les envois humanitaires.
5. Assistance aux administrations des douanes en matière de développement de cadre légal et de procédures pour la gestion du commerce électronique.

Assistance matérielle:

6. Amélioration/Modernisation des infrastructures de travail (DG, bureaux de douanes/aires de dédouanement, centre de formation...).
7. Matériel informatique nécessaire pour le télétravail et la dématérialisation des procédures.
8. Acquisition du matériel de protection des employés.



VI. FUTURES ETAPES

1. Transmission des résultats de l'enquête aux membres de la région.
2. Présentation des résultats de l'enquête aux partenaires techniques et financiers (PTF).
3. Organisation d'une table ronde virtuelle des PTF pour statuer sur les possibilités de soutenir la région/les pays sur les domaines identifiés.
4. Organisation d'une série d'ateliers régionaux de sensibilisation sur les thématiques prioritaires qui ne font, a priori, pas pour le moment l'objet d'un appui de la part des PTF :
 - a. Accompagnement du secteur privé, notamment du secteur informel, en temps de crise ;
 - b. Normes légales et procédurales en matière de « gestion du commerce électronique » ;
 - c. Gestion des RH en temps de crise ;
 - d. Modernisation des infrastructures de travail pour répondre aux pandémies.